

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 26 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 26 mars à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BANIEL Pascal (suppléant) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOUILLENNEC Rachel ; BURLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (suppléant) ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JEGOU Christelle (suppléante) ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PONTIS Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent ; CADUDAL Véronique à RIOU Philippe ; GOUAULT Jacky à CHAPPÉ Fanny ; GRAEBER Sophie à DOYEN Virginie ; HERVÉ Gildas à CONNAN Guy ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; PAGNY Gilles à CONNAN Josette ; PARISCOAT Dominique à LE MEUR Frédéric ; PRIGENT Christian à LE GAOUYAT Samuel ; RASLE-ROCHE Morgan à RANNOU Hervé ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOUCHER Gaëlle ; BOULANGER Servane ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DUMAIL Michel ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE LAY Alexandra ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	63
Procurations	13
<b>Votants</b>	<b>76</b>
Absents	12

DEL2024-03-065

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 - BUDGETS ANNEXES

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L.2313-1 et suivants, R2313-1 et suivants ;

**Vu** les budgets primitifs concernant l'exercice 2023 et ses décisions modificatives ;

**Vu** le compte financier unique établi de concert par l'ordonnateur et le comptable, et certifié conforme par le directeur départemental des finances publiques ;

**Vu** le rapport de présentation ;

**Considérant** que les résultats, globaux et par section, ont été validés par le comptable public dans le cadre de la nouvelle procédure d'élaboration du compte financier unique ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

**1. Budget EAU**

Le budget annexe EAU présente au 31 décembre 2023 un besoin de financement de la section d'investissement de 688.352,23 € pour un résultat cumulé de fonctionnement de **+ 2.566.718,04 €**

- Affecte l'intégralité du résultat net comptable de clôture (fonctionnement) du budget EAU DSP au compte « 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget EAU afin de participer au financement du programme d'investissement 2024

**2. Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le budget annexe ASSAINISSEMENT COLLECTIF présente au 31 décembre 2023 un besoin de financement de la section d'investissement de 921.489,89 € pour un résultat cumulé de fonctionnement de **+ 1.390.101,63 €**

- Affecte l'intégralité du résultat net comptable de clôture (fonctionnement) du budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF au compte « 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF afin de participer au financement du programme d'investissement 2024.

**3. Budget ENERGIES RENOUVELABLES**

Le budget annexe ENERGIES RENOUVELABLES présente au 31 décembre 2023 un excédent de la section d'investissement de + 20.020,93 € pour un résultat cumulé de fonctionnement de **+ 31.874,59 €**

- Affecte l'intégralité du résultat net comptable de clôture (fonctionnement) du budget ENERGIES RENOUVELABLES au compte « 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget ENERGIES RENOUVELABLES afin de participer au financement du programme d'investissement 2024



#### 4. Budget annexe TRANSPORTS

Le budget annexe TRANSPORTS présente au 31 décembre 2023 un excédent de la section d'investissement de +354.233,61 € pour un résultat cumulé de fonctionnement de + **663.277,61 €**

- Affecte l'intégralité du résultat net comptable de clôture (fonctionnement) du budget TRANSPORTS au compte « 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget TRANSPORTS afin de participer au financement du programme d'investissement 2024.

#### 5. Budget annexe ATELIER RELAIS et HOTELS d'ENTREPRISE

Le budget annexe ATELIER RELAIS présente au 31 décembre 2023 un excédent de la section d'investissement de + 149.056,53 € pour un résultat de fonctionnement de + **6.089,28 €**

- Reporte l'intégralité du résultat net comptable de clôture (fonctionnement) du budget ATELIER-RELAIS et HOTEL D'ENTREPRISES au compte R002 en section de fonctionnement pour l'année 2024.

#### 6. Budget annexe ZONES D'ACTIVITES

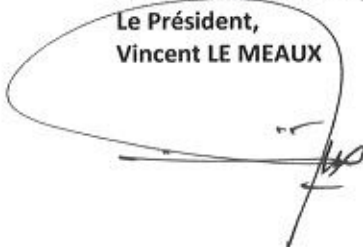
Le budget annexe ZONES D'ACTIVITES présente au 31 décembre 2023 un déficit de la section d'investissement de 1.807.218,91 € pour un résultat de fonctionnement de + **548.486,45 €**

- Affecte l'intégralité du résultat net comptable de clôture (fonctionnement) du budget ZONES D'ACTIVITES au compte « 1068-Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget ZONES D'ACTIVITES afin de venir partiellement financer le déficit de la section d'investissement.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour **extrait conforme**,

Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Hervé RANNOU

